



Chers adhérents,

Cette année pour les élections du CA de l'APBnF, 16 postes sont disponibles. 23 candidats se sont portés volontaires. Les élections sont de fait organisées par correspondance.

Ce vote débute le 04 mai et se termine le 25 mai 2023. Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent voter. Le dépouillement aura lieu le 1^{er} juin à 12h. Il sera suivi de la tenue d'un CA et de l'élection du nouveau bureau du CA.

Pour pouvoir voter, vous trouverez dans cette enveloppe :

- la présente note rappelant la procédure de vote
- une enveloppe T
- une enveloppe de couleur
- un bulletin de vote comportant la liste des 23 candidats.

Modalités de vote pour les élections du CA de l'APBnF du 01/06/2023 :

- 1) Rayer au moins 2 noms (et au maximum 9) dans la liste des 23 candidats. Tout bulletin qui n'aura pas un minimum de 2 noms barrés sera considéré comme nul
- 2) Insérer ce bulletin dans la petite enveloppe de couleur sans aucune marque distinctive sur cette enveloppe
- 3) Insérer la petite enveloppe de couleur dans l'enveloppe T blanche
- 4) Indiquer soigneusement votre nom, prénom, et signature au verso de l'enveloppe T (toute enveloppe sans nom, prénom et signature sera considérée comme nulle).
- 5) Poster l'enveloppe T entre le 04 mai et le 25 mai (ne l'envoyez pas par courrier interne)
- 6) Une urne sera également disponible sur site de 10h à 11h30.

Cordialement,
La présidente Françoise Ebongué

APBnF
Quai François Mauriac
75706 Paris Cedex 13
apbnf@bnf.fr
01 53 79 45 08
—
www.apbnf.fr

